



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

CLARIFICATIONS AU SUJET DES PERTURBATIONS DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS PLUSIEURS ZONES URBAINES, PÉRI-URBAINES ET RURALES DU CAMEROUN

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE **MINCOM - MINEE**

DÉCLARATION LIMINAIRE

DE

S. E. M. RENÉ EMMANUEL SADI

MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

YAOUNDE, LE 1^{ER} AVRIL 2021

- **Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Énergie ;**
- **Messieurs les Directeurs Généraux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Professionnels des Médias ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Je vous remercie de votre présence à cette conférence de presse conjointe, consacrée à la situation que connaissent plusieurs zones urbaines, péri-urbaines et rurales du Cameroun depuis quelque temps, du fait des perturbations récurrentes du réseau électrique national.

Les populations déplorent de plus en plus, la mauvaise qualité du service public de l'électricité, caractérisée notamment par des baisses de tension et des surtensions, des interruptions régulières et des variations de fréquence, ainsi que des incendies récurrents des circuits électriques.

Il y a, bien évidemment, nombre d'interrogations de la part de nos compatriotes, s'agissant notamment de la cohérence entre leurs attentes en tant que consommateurs d'électricité, et le service qui leur est fourni par les opérateurs du secteur de l'électricité au Cameroun.

Il est dès lors de la responsabilité du Gouvernement, d'identifier les causes réelles de cette dégradation du service public de l'électricité, afin d'y trouver des solutions idoines.

Comme vous le savez, l'enjeu énergétique pour tous les pays du monde, et singulièrement, pour les pays sur la voie de l'émergence, à l'instar du Cameroun, constitue une problématique essentielle aussi bien pour l'économie nationale que pour les masses populaires.

C'est ce qui justifie toute l'importance que le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SON EXCELLENCE PAUL BIYA, et le Gouvernement, attachent à la résolution de la fracture énergétique dans notre pays.

À n'en point douter, il s'agit d'un problème très sensible, lequel, il y a quelques années, était déjà au centre des préoccupations prioritaires de la Nation tout entière.

L'on se souvient en effet, des difficultés que le sous-secteur de l'électricité a connues, dues notamment l'étiage constaté à travers le pays, toutes choses ayant contraint les pouvoirs publics à recourir à des mécanismes de rationnement de l'énergie électrique, encore appelés délestages.

Aussi bien dans les grandes métropoles, que dans les zones rurales, cette distribution parcimonieuse de l'électricité avait permis, en son temps, d'aider les ménages, ainsi que les unités industrielles, à faire face aux difficultés qui se posaient alors avec acuité.

Prenant la pleine mesure de la situation, le CHEF DE L'ÉTAT avait prescrit des mesures fortes pour apporter des solutions pérennes aux problèmes de l'énergie électrique au Cameroun. Et cela s'est traduit, entre autres, par la construction de nombreux barrages hydroélectriques.

À cet égard, et sans être exhaustif, il convient de citer principalement certains grands projets structurants du secteur de l'électricité :

1. En premier lieu, les projets en construction ou déjà achevés :

- le Barrage de Lom Pangar, barrage réservoir et usine de pied de 30 Mégawatts ;**
- Memve'ele, avec un potentiel de 211 Mégawatts ;**
- Mekin, 15 Mégawatts ;**
- Warak sur la Bini, 75 Mégawatts ;**
- Menchum, 72 Mégawatts ;**
- Kpep, d'une capacité de 450 Mégawatts.**

2. En second lieu, les projets en développement :

- **Nachtigal-Amont Project, d'une capacité de 420 Mégawatts ;**
- **Platinum à Makaï, avec un potentiel de 360 Mégawatts ;**
- **Hydromine, à Grand Eweng, d'une capacité de 1200 Mégawatts.**

Autant de chantiers qui devaient permettre au Cameroun d'accroître substantiellement le potentiel énergétique et d'améliorer l'approvisionnement en électricité.

C'est ainsi que le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a prescrit au Gouvernement, la mise à contribution optimale de toutes ces infrastructures hydroélectriques, dans le but notamment de permettre à notre pays de relever les principaux défis auxquels il fait face depuis quelques années.

La finalité étant :

- **d'améliorer la sécurité d'approvisionnement énergétique;**
- **d'accroître l'accessibilité des ménages aux services énergétiques modernes ;**
- **de répondre aux besoins croissants en énergie, en tenant compte des aléas climatiques ;**
- **de renforcer les capacités institutionnelles en matière de planification, de diagnostic, d'analyse et de mise en œuvre des solutions idoines aux problèmes énergétiques ;**
- **de développer l'expertise locale en matière de construction et d'exploitation des systèmes de production, de transport et de distribution de l'énergie.**

Cependant, malgré ces efforts considérables et la mobilisation des diverses institutions Étatiques compétentes, force est de constater que le Cameroun continue de faire face à de réelles difficultés en ce qui concerne la desserte en énergie électrique.

Cet état de chose se traduit malheureusement par des coupures intermittentes de la fourniture en énergie électrique, avec toutes les conséquences néfastes que cela implique, tant

pour les populations que pour les diverses unités industrielles du pays.

Au nombre des explications avancées, il y a notamment, les problèmes que connaît le segment de transport de l'énergie électrique, lesquels impactent la qualité de service à travers :

- les pertes techniques ;**
- la vétusté du réseau de transport ;**
- le vandalisme sur les pylons ;**
- la surcharge et l'insuffisance des postes sources ;**
- la carence dans la maintenance des infrastructures.**

À cela s'ajoutent d'autres problèmes en matière de transport et de distribution de l'électricité, sur lesquels le Ministre de l'Eau et de l'Énergie, reviendra plus amplement au cours de cette conférence de presse.

Par ailleurs, au regard des constats factuels, et à la lumière des avis des experts en la matière, il y a lieu de noter une évolution croissante de la demande en énergie électrique liée à l'accroissement démographique.

Tout comme l'on ne saurait ne pas tenir compte des aléas naturels, par essence imprévisibles, qui causent très régulièrement des dégâts sur les circuits de transport de l'énergie électrique.

Face à cette situation, il est du devoir du Gouvernement de la République, d'apporter des éclairages aux populations.

C'est ce qui justifie la présence à cette Conférence de presse conjointe, du Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Monsieur Gaston ELOUNDOU ESSOMBA, à qui je souhaite une cordiale bienvenue à notre Auditorium.

Il saisira bien évidemment, cette occasion pour faire l'état des lieux et apporter à la communauté nationale, toutes les informations complémentaires, nécessaires à la bonne compréhension de la situation qui prévaut dans le sous-secteur énergétique au Cameroun, conscient qu'il est, du reste comme nous tous, des désagréments qu'elle engendre et, partant, du vif souhait de nos concitoyens de voir les pouvoirs publics y trouver des solutions efficaces, pérennes et définitives.

Je vous remercie de votre bien aimable attention./.

Le Ministre de la Communication,
Porte-Parole du Gouvernement,

(é) René Emmanuel SADI